



## Contractuel CDD Hospitalier et Heures Supplémentaires

Par **COLLET Cassiopee**, le **23/07/2018** à **06:14**

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il existe un ou des textes de lois limitant le nombres d'heures supplémentaires pour une Sage-Femme Contractuelle CDD ? Je suis actuellement a 270heures supplémentaires non rémunérées au sein du Centre Hospitalier du Sud Seine et Marne sans possibilité de les recuperer e RHC car équipe en sous effectif !!

Merci d'avance pour votre aide. Cordialement

Par **P.M.**, le **23/07/2018** à **10:09**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...